

## L'énergie solaire rayonne de plus en plus dans les petites communes du Cambrésis

Les communes de Doignies, Wambaix, Ligny et Clary, entre autres, ont installé des panneaux solaires sur leurs bâtiments communaux pour consommer leur propre électricité et réduire leurs factures d'énergie.



Plusieurs petites communes du Cambrésis ont équipé leur mairie ou leurs écoles

Quand on parle d'électricité, [Romain Manesse](#) a les yeux rivés directement sur son smartphone. Pas parce qu'il n'est pas intéressé par le sujet, bien au contraire, le maire de **Wambaix** nous montre un tas de statistiques colorées. « Regardez, là je peux dire à quelle heure le chauffage est allumé dans l'école. On peut ajuster notre consommation d'électricité. Du sur-mesure », s'amuse-t-il. L'élu peut, en effet, suivre heure par heure la [dépense d'énergie](#) d'un bâtiment municipal depuis l'installation de **14 panneaux solaires** sur l'école et la mairie en août 2023. Romain Manesse, maire de Wambaix.

### Tout est parti de Doignies...

Consommer l'électricité que l'on produit soi-même, c'est le « *sens de l'Histoire* » selon l'édile, même si [Pascal Mompach](#), maire de **Doignies**, lui a pressé le pas pour qu'il se lance dans l'autoconsommation collective à Wambaix. « À l'époque, *Enedis n'était pas prêt, puis il y a eu l'expérience de Doignies dans le secteur* », indique Romain Manesse. Le vent nouveau est, en effet, venu de l'enclave cambrésienne du Pas-de-Calais. « *La sous-préfecture a voulu expérimenter le déploiement des énergies renouvelables dans les communes rurales* », explique Pascal Mompach.



Les panneaux solaires sur l'école maternelle de Clary ont été installés au printemps. Depuis, le **photovoltaïque** fait des petits dans le Cambrésis. Doignies, Wambaix et maintenant Clary. [Marie-José Déprez](#), la maire « voit le compteur tourner » depuis quelques semaines. C'est l'effet des **quarante-huit panneaux solaires** flambant neuf installés sur les toits de l'école maternelle, la salle polyvalente et la salle des sports. Ils ont été installés au printemps par l'entreprise iwuysienne [Milliot Green](#). Coût du chantier : 53 880 euros HT. La bascule vers le photovoltaïque ne s'est pas faite dans la demi-mesure. Il faut dire que le projet est dans les tuyaux depuis mars 2023. « *Au plus fort de la crise énergétique, nous avons été invités par Enedis à installer des panneaux sur nos bâtiments communaux. On a jugé cette idée opportune, il fallait juste qu'on sache si l'investissement allait permettre une baisse de la facture sur le long terme* », explique l'élue.

**En août, septembre et octobre de l'an dernier, j'ai gagné de sous. En février, j'ai, au contraire, beaucoup dépensé.**



À Wambaix, les panneaux ont été installés sur l'école et la mairie.

Julien Léonard, maire de **Ligny-en-Cambrésis**, veut aussi alléger ses factures d'énergies « *multipliées par trois* » depuis la crise de l'énergie en 2022. Il aurait aimé équiper [les bâtiments municipaux de panneaux photovoltaïques](#) cette année. Hélas, il a « *dû faire des choix* ». Faute de moyens, ce sera pour **2025**. « *Mon budget pour cette année est très serré. Nous avons voulu prioriser les travaux de la future garderie* », justifie-t-il. Même situation à **Saint-Vaast-en-Cambrésis**, en pleine recherche de subventions pour financer les travaux.

Produire de l'électricité pour ses habitants, bientôt une réalité dans l'Enclave ?

L'argent reste le nerf de la guerre. Pour les petites communes, le moindre euro compte. À Wambaix, **l'heure du bilan** se fera à la fin de l'été « *Il est encore trop tôt. Il est important de lisser sur un an pour savoir si c'est rentable. En août, septembre et octobre de l'an dernier, j'ai gagné de sous. En février, au contraire, j'ai beaucoup dépensé* », détaille Romain Manesse.

## L'autoconsommation collective, c'est quoi ?

Proposé par [Enedis](#), ce dispositif permet aux communes d'équiper **un ou plusieurs bâtiments municipaux en panneaux solaires**. Le principe : **produire de l'énergie renouvelable** pour l'ensemble des [équipements publics d'une commune](#). Par exemple, une école dotée de panneaux peut produire de l'électricité pour la mairie ou la salle des fêtes. La seule condition, c'est de ne pas dépasser le **rayon des deux kilomètres**. Un véritable circuit court de l'énergie.

Ici pas de stockage d'électricité en cas de surproduction par les panneaux solaires. Ce qui est produit doit être utilisé à l'instant, sinon c'est perdu. Le gain, pour les communes, se joue donc sur la **facture**. En effet, EDF rachète l'électricité produite et déduit le montant. L'addition est alors moins élevée. C'est là tout l'intérêt pour les maires.